

MARNEetGONDOIRE

communauté d'agglomération

VOTRE CARNET DE BORD
MOBILITÉ
2018-2019



VOYAGEZ
LÉGER



TRAIN / 4

- RER A
- Ligne P



BUS / 5

- Le réseau urbain
- Le réseau Seine-et-Marne Express
- Le réseau Noctilien



TRANSPORT À LA DEMANDE / 7

- PAM 77
- Plus de PEP'S



VOITURE / 8

- Autopartage
- Covoiturage
- Voiture électrique
- Parcs relais



VÉLO / 13

- Le prêt de vélo
- Les ateliers d'auto-réparation
- Le véligo



MARCHE À PIED / 15



NOTRE AMBITION : AGIR EN FAVEUR D'UNE MOBILITÉ POUR TOUS !

Depuis sa création, la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire vise au développement durable d'un territoire connecté, cohérent et solidaire et la **politique des déplacements est une pierre angulaire de cette volonté intercommunale.**

Aujourd'hui, dans la dynamique d'un territoire qui s'agrandit et s'étoffe, **la palette des services de déplacements se diversifie et s'enrichit.** La Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire assure une **complémentarité des solutions proposées** et permet le déploiement d'une offre de mobilité complète et cohérente.

Souvent ces solutions de déplacements sont méconnues alors qu'elles s'avèrent à l'usage être simples d'utilisation, économiques et écologiques.

C'est pourquoi, en tant que Président de la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire, j'ai le plaisir de vous présenter ce "**Carnet de bord Mobilité**" qui a vocation à présenter l'ensemble des moyens de déplacements sur le territoire et à vous aider à mieux organiser vos trajets.

Jean-Paul MICHEL

*Président de la Communauté
d'Agglomération
de Marne et Gondoire*



TRAIN

POUR PLUS DE RAPIDITÉ, J'OPTE POUR LE TRAIN !

30 000 voyageurs se déplacent chaque jour pour le travail ou les loisirs grâce aux trois gares implantées en Marne et Gondoire : **Lagny-Thorigny, Bussy-Saint-Georges et Val d'Europe.**

LE RER A

Avec le **RER A**, un train toutes les 6 min en gare de Bussy-Saint-Georges et un train toutes les 12 min au départ de Val d'Europe, en direction de Paris (heures de pointe du matin).

TEMPS DE TRAJET

Gare de Val d'Europe ► Gare de Lyon // **30 minutes**

LA LIGNE P

Avec la **Ligne P** en gare de **Lagny-Thorigny-Pomponne**, un train **toutes les 30 min en direction de Meaux** et un train **toutes les 15 minutes en direction de Paris** (heures de pointe du matin).

TEMPS DE TRAJET

Gare de Lagny/Thorigny ► Gare de Paris Est // **25 minutes**

LE SAVIEZ-VOUS !

L'intermodalité, la formule gagnante !

L'intermodalité est la combinaison de différents modes de transport pour effectuer un seul trajet.

Exemple : **Bus + Train** ou **Parc Relais + Train**

Pour la **recherche d'itinéraires** ou **les infos trafic**, rendez-vous sur

ratp.fr

sncf.com

vianavigo.com



BUS

CHOISISSEZ LE BUS QUI VOUS VA BIEN !

Le réseau de bus évolue en continu pour accompagner l'urbanisation du territoire et s'adapter aux nouveaux rythmes de vie. Sachant qu'**un bus pollue 10 à 20 fois moins** par voyageur transporté qu'une voiture, n'hésitez pas à emprunter nos lignes de bus pour vos trajets !

LE RÉSEAU URBAIN DES SECTEURS 3 ET 4 DE MARNE-LA-VALLÉE

La Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire est couverte par **24 lignes de bus** et dessert plus de **30 communes**. Chaque jour, plus de **38 000 voyages** sont comptabilisés.

LE BUS EN MODE +

Dès le 3 septembre 2018, renforcement des lignes 42 et 43 !

Retrouvez toute l'actualité du réseau, les informations générales, toutes les fiches horaires, les lignes... sur

transdev-idf.com

LE RÉSEAU SEINE-ET-MARNE EXPRESS

Les Lignes Seine-et-Marne Express assurent des liaisons entre les principaux pôles de Seine-et-Marne. Ces lignes sont accessibles depuis les gares de **Torcy** et **Val d'Europe**.

Pour vous informer, rendez-vous sur

transdev-idf.com

marne-et-morin.fr

16

Lieusaint ► Serris-Val d'Europe

17

La Ferté Gaucher ► Coulommiers ► Chessy

18

Meaux ► Melun

19

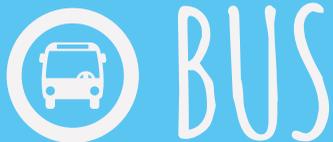
Torcy ► Roissy-Charles-de-Gaulle

50

Chessy ► Provins

69

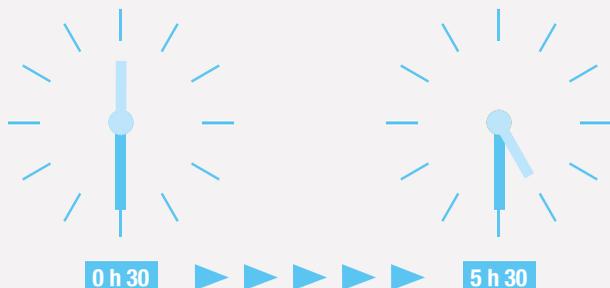
Meaux ► Serris-Val d'Europe



TRANSPORT À LA DEMANDE

LE RÉSEAU NOCTILIEN

Noctilien est un service de nuit permanent qui fonctionne de...



LES DESSERTES

2 lignes Noctilien desservent le territoire de Marne et Gondoire.



LES TARIFS

- Le carnet de 10 Tickets T+ : **14,90 €** - Demi-tarif : **7,45 €**
- Ticket d'accès à bord (du bus) : **2 €**

LE SAVIEZ-VOUS !

Grâce au Ticket T+, vous pouvez réaliser autant de correspondances que vous le désirez avec d'autres lignes de bus pendant 1h30, N'oubliez pas de valider votre ticket à bord et à chaque changement de bus.

Pour planifier tous vos trajets, rendez-vous sur

vianavigo.com

LE SERVICE PAM77

PAM77 qui signifie "Pour Aider à la Mobilité" est un transport à la demande destiné aux personnes à mobilité réduite résidant en Seine-et-Marne. Il fonctionne sur inscription préalable, d'adresse à adresse et de 6h à minuit. Vous pouvez réserver votre transport entre 3 semaines et 48h avant le déplacement souhaité.

Pour vous inscrire et réserver ce service, rendez-vous sur

pam77.info

RÉSERVEZ VOTRE TRAJET AVEC LE SERVICE PLUS DE PEP'S

En complément du bus Pep's, un nouveau service de transport est disponible depuis janvier 2017. Il s'agit du service de Transport à la Demande "Plus de Pep's", créé pour renforcer l'offre en heures creuses, en soirée ainsi que dans les zones non desservies par les lignes régulières. Ouverts à tous, y compris aux personnes à mobilité réduite, les **21 circuits** sont accessibles sur simple inscription au service et réservation des courses proposées.

DESTINATION DES CIRCUITS

6 destinations desservies de 5h au plus tôt et jusque 00h36 au plus tard

(H1) (H2) (H3) HÔPITAL (A1) (A2) TRAVAIL

(M1) (M2) (M3) (M4) (M5) MARCHÉ

(J1) (J2) (J3) GARE JOURNÉE (L1) (L2) LOISIRS

(N1) (N2) (N3) (N4) (N5) (N6) GARE SOIRÉE

LE SAVIEZ-VOUS !

Vous pouvez réserver votre navette Plus de Pep's jusqu'à 2 heures avant le départ (en fonction des places restantes) et jusqu'à 3 semaines avant.

Pour vous inscrire à ce service, rendez-vous sur

plusdepeps.net ou contactez le **01 73 00 00 77**



VOITURE

AUTOPARTAGE

BESOIN D'UNE VOITURE ? OPTEZ POUR L'AUTOPARTAGE !

L'autopartage consiste à mettre à disposition un véhicule à disposition d'autres usagers à différents moments de la journée et de façon ponctuelle. Il s'agit d'un système basé sur l'économie collaborative, permettant ainsi de proposer des locations à petit prix tout en réduisant la pollution de l'air. Une alternative intéressante lorsque l'on sait qu'en moyenne une voiture particulière reste inutilisée 95% du temps !

AUTOPARTAGER C'EST



Économique : je paie uniquement pour le temps d'utilisation de la voiture.



Écologique : je préserve l'environnement en roulant en électrique et en diminuant le nombre de véhicules sur les routes

L'AUTOPARTAGE AVEC CLEM'

Si la voiture représente la solution la plus pertinente pour votre trajet, adoptez "l'écolo attitude" en utilisant les voitures électriques en libre-service proposées par **Clem'**. Par une simple inscription, gratuite et sans engagement, puis réservation sur internet, vous pourrez disposer d'un véhicule électrique pour une durée de location maximale de 24h et à faible coût : une solution simple, économique et écologique ! La voiture électrique en autopartage offre une nouvelle alternative pour tous vos déplacements !

LES TARIFS

Les véhicules sont en location à partir de 7 euros de l'heure (tarif dégressif : moins 1 euro par heure supplémentaire).

Tarifs (dégressifs)	1 ^{er} h	2 ^e h	3 ^e h	7 ^e h	24 ^e h
À l'heure*	7€	6€	5€	1€	1€
Cumulés*	7€	13€	18€	28€	45€

Ex. : Un déplacement de **3h avec Clem'** vous coûtera au cumul **18€** (hors frais de gestion)

* Tarifs hors frais de gestion

Réservation sur site internet et
application mobile

clem.mobi

L'AUTOPARTAGE ENTRE PARTICULIERS

Aujourd'hui, le **coût annuel** de l'achat d'une voiture tous frais compris* représente environ...

 **4 350 €/AN !**

L'autopartage est la solution idéale pour rentabiliser l'achat et l'entretien

de votre véhicule personnel lorsque vous ne l'utilisez pas ou très peu !



LE SAVIEZ-VOUS !

À l'heure actuelle, il existe de **nombreuses plateformes** permettant de **mettre en relation des particuliers** qui souhaitent louer un véhicule ou le proposer à la location

deways.com

drivy.com

koolicar.com



*Source, ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie.



COVOITURAGE

LE COVOITURAGE, C'EST UTILISER UNE SEULE VOITURE POUR FAIRE UN TRAJET À PLUSIEURS !

Le covoiturage consiste à partager son véhicule personnel avec d'autres usagers pour effectuer un trajet en commun, selon une date et un horaire définis. Une solution alternative à l'utilisation de la voiture individuelle, offrant ainsi de nombreux avantages :

COVOITURER C'EST



Économique : je réduis mon budget transport en partageant les frais avec les autres passagers



Écologique : en voyageant à plusieurs, je fais un geste pour la planète en réduisant considérablement les émissions de CO₂



Convivial : je rencontre de nouvelles personnes et crée de nouveaux liens

Retrouvez la liste des aires de covoiturage sur

seine-et-marne.fr

Rubrique "covoiturage"

LE SAVIEZ-VOUS !

Optez pour le covoiturage avec **Clem'**. Vous choisissez de covoiturer ou d'être covoiturés en utilisant les voitures électriques en libre-service.

LES TARIFS

Le partage des frais s'effectue au tarif de **0,12 €/km**, avec un minimum de **1,90 €** la course.

Pour **planifier tous vos trajets**, rendez-vous sur

clem.mobi ou au **01 86 86 85 85**



VOITURE ÉLECTRIQUE

SOYEZ BRANCHÉS, RECHARGEZ VOTRE VOITURE EN TOUTE SÉRÉNITÉ !

En 2010, la consommation du secteur des transports a engendré **27 % des émissions de gaz à effet de serre**, responsables du changement climatique. Afin de préserver l'environnement, la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire a déployé des **bornes de recharge** et des véhicules électriques sur l'ensemble de son territoire.



RECHARGEZ VOTRE VÉHICULE

38 bornes de recharge pour véhicules électriques ont été installées par Marne et Gondoire sur l'ensemble du territoire, offrant ainsi la possibilité de recharger son véhicule électrique pour une **autonomie de déplacement de 150 km**. Ce service est accessible sur inscription préalable.

Pour localiser les **stations de recharge**, rendez-vous sur

clem.mobi

LES TARIFS

- **1 €** de l'heure en charge normale, **4 €** de l'heure en charge accélérée
- **60 €/mois/voiture** pour l'abonnement illimité.

LE SAVIEZ-VOUS !

Des aides de l'État existent pour l'acquisition de véhicules plus économiques et respectueux de l'environnement tels que les voitures électriques, hybrides ou GPL.



PARC RELAIS



VÉLO

BIEN PLUS QU'UN SIMPLE STATIONNEMENT

Les parcs relais, situés près des gares, sont des parkings pratiques et sécurisés pour accueillir votre voiture avant de prendre le train. **5 parcs relais** sont à votre disposition en Marne et Gondoire.

Parcs relais	Nb de places	Avec abonnement*		À l'heure*	
		Normaux	Navigo	1h - 1h15	2h
Val d'Europe <i>Montévrain</i>	600	46,80€	Non disponible	1,20€	2€
Bienvenue <i>Bussy-St-Georges</i>	420	33,60€	31,70€	1 ^{ère} heure gratuite. 1,20 € la 2 ^e heure puis tarification au quart d'heure	
Avize <i>Thorigny-sur-Marne</i>	88	18,50€	15,90€	1€	1,30€
La Gare <i>Thorigny-sur-Marne</i>	58	37€	31,70€	1€	1,30€
Chabanneaux <i>Pomponne</i>	37	37€	31,70€	1€	1,30€

* Tarifs en vigueur au 1^{er} janvier 2018



LE SAVIEZ-VOUS !

Vous avez la possibilité de **recharger votre véhicule électrique** dans les parcs relais durant son stationnement.



Pour vous informer & réserver votre abonnement, rendez-vous sur

saemes.fr

parkindigo.fr

ubispark.fr

Rubrique "Parkings"

DÉCOUVREZ LE TERRITOIRE DE MARNE ET GONDOIRE À VÉLO !

En Seine-et-Marne, 50 % des déplacements effectués en voiture font moins de 3 km... et pourtant, seuls 1,5 % des déplacements de cette distance se font en deux roues.

Pour faciliter vos déplacements à vélo, la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire crée des aménagements cyclables sécurisés en prévoyant **45 km d'itinéraires cyclables** sur 9 ans.

Retrouvez le plan vélo de Marne et Gondoire sur

marneetgondoire.fr

LE PRÊT DE VÉLO

Toute l'année, la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire met gratuitement à votre disposition des vélos pour parcourir les sites naturels et culturels. Ce service est disponible à la demi-journée contre une pièce d'identité.

3 SITES DE PRÊT DE VÉLOS EN MARNE ET GONDOIRE

- **Parc culturel de Rentilly - Michel Chartier¹**
1, rue de l'Étang - 77600 Bussy-Saint-Martin (*parking visiteur*)
- **La Maison des Mobilités²**
4, rue du Chemin de Fer - 77400 Lagny-sur-Marne
- **Centre aquatique de Marne et Gondoire¹**
35-45, rue Jean Mermoz - 77400 Lagny-sur-Marne

¹Uniquement en haute saison du 1^{er} mai au 31 octobre.

²Possibilité d'emprunter gratuitement un Vélo à Assistance Electrique auprès de La Maison des Mobilités sur une durée de 3 à 7 jours !

HORAIRES

HAUTE SAISON - du 1^{er} mai au 31 octobre 2019

- Mercredi : 14h30-17h
- Samedi et dimanche : 10h30-17h30
- Tous les jours pendant les vacances scolaires de 10h30 à 17h30

BASSE SAISON - du 1^{er} novembre 2018 au 30 avril 2019

- Mercredi : 14h30-17h
- Samedi et dimanche : 10h30-13h et 14h-17h30
- Tous les jours pendant les vacances scolaires de 13h à 17h

Pensez à réserver votre vélo sur place ou par téléphone

01 60 93 52 72



VÉLO

LES ATELIERS D'AUTO-RÉPARATION

Des ateliers d'auto-réparation de vélos sont proposés gratuitement à **La Maison des Mobilités à Lagny-sur-Marne**.

Des techniciens vous y prodigueront des **conseils pour réparer** votre vélo et ainsi continuer à pédaler **en toute sécurité**.

Pour **vous informer**, contactez le

01 60 93 52 72

LE VÉLIGO

Le Véligo est un service de stationnement sécurisé, offrant la possibilité de mettre à l'abri votre vélo lorsque vous souhaitez prendre le train.

DEUX STATIONS PRÈS DE CHEZ VOUS

STATIONS VÉLIGO	Nb de places	Tarifs avec abonnement	
		Navigo mensuel	Navigo annuel
Gare de Val d'Europe	56*	1€	12€
Gare de Torcy	100	1€	12€

Retrouvez **tous les abris Véligo** sur **montevrain-veligo.fr**

LE SAVIEZ-VOUS !

Des itinéraires de promenade à vélo sont proposés par l'**Office de tourisme** depuis les sites de prêt de vélos.

AVANT DE MONTER À VÉLO, PENSEZ À VOTRE SÉCURITÉ

- le **port du casque est obligatoire** pour les enfants de moins de 12 ans
- **ne pas dépasser** les véhicules **par la droite**
- **être visible** de jour comme de nuit
- porter un **gilet jaune**



MARCHE À PIED

PRÉFÉREZ LA MARCHE À PIED POUR TOUS VOS DÉPLACEMENTS DE PROXIMITÉ !

La Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire a aménagé de nombreux sentiers à travers les villages et au bord des cours d'eau pour réaliser des **balades 100 % détente** au coeur de ce poumon vert.

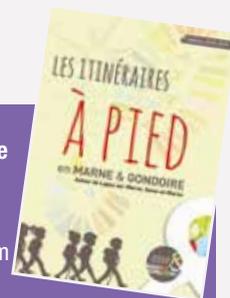
La marche à pied représente un mode alternatif agréable à la voiture pour se déplacer, puisqu'il permet de garder la forme tout en découvrant les paysages et le patrimoine des villes alentours.

Le territoire de Marne et Gondoire, propice à la randonnée, offre en effet **un étonnant mélange d'espaces préservés et de patrimoine** : des châteaux et fermes briardes, des moulins et lavoirs, des chapelles et églises médiévales, autant de sites que vous pourrez découvrir lors de vos balades.

LE SAVIEZ-VOUS !

Pour vous dégourdir les jambes, l'**Office de Tourisme de Marne et Gondoire** vous propose son guide des **"Itinéraires à pied en Marne & Gondoire"**.

Au total, **14 circuits pédestres** de 6 à 23 km sont proposés pour répondre à toutes vos envies pédestres et selon la difficulté de chacun !





LA MAISON DES MOBILITÉS

4, rue du Chemin de Fer - 77400 Lagny-sur-Marne
lamaisondesmobilités@marneetgondoire.fr
Tél. : 01 60 93 52 72

MARNEetGONDOIRE

communauté d'agglomération

**Communauté d'Agglomération
de Marne et Gondoire**

1 rue de l'Étang 77600 Bussy-Saint-Martin - Tél. : 01 60 35 43 50
www.marneetgondoire.fr